



ISSN 1282-6553

Fédération Syndicale Unitaire VAR



Fantômes et farfafouilles.

Depuis le vendredi 13 novembre 2015, des fantômes peuplent nos pensées : ceux de jeunes ou de moins jeunes personnes attablées sur des terrasses, écoutant un concert, discutant après une semaine de labeur... Le souvenir de ce vendredi triste devient presque une image d'Epinal sur papier sépia : POUR UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESS il nous permet d'imaginer le pire et le meilleur, la violence mise à distance pour tenter de la réfléchir de même que les rires, forcément les rires, de celles et ceux qui ont perdu la vie en si peu de temps.

Aujourd'hui tous ces êtres disparus se figent et les réactions pour leur rendre hommage n'ont rien à voir avec les marches et les rassemblements de l'après 11 janvier. Après l'attentat contre Charlie Hebdo ou l'Hyper Cacher, il y eut la défense de la liberté de la presse, les polémiques, les débats dans les écoles avec des élèves parfois contestataires... pas de fantômes, des colères oui, des discussions sur la laïcité aussi, sur l'intégration bien sûr... Tout a été pétrifié, l'état d'urgence a été prononcé et accepté par beaucoup comme une évidence, prolongé pour trois mois par un parlement unanime, les mesures d'exception rejetées hier sont devenues inévitables, le mot « guerre » est partout prononcé. Bien sûr les débats existent encore sur la nécessité de changer la constitution, de prolonger l'état d'urgence... mais le mot « sécurité » domine.

Pourtant aucun débat n'est stérile, il nous faut toujours du courage et de la ténacité pour le mener, autant de qualité nécessaire pour comprendre ce que nous vivons et tenter d'y apporter une solution. La réflexion doit répondre à la sauvagerie. Les conflits naissent de la faillite des Etats et du politique, de l'absence de vraies solidarités dans les sociétés fragilisées, de la misère, du désœuvrement.

L'attitude du FN et de sa mouvance depuis les attentats est l'illustration d'un registre guerrier pragmatique qui met à distance toute réflexion et attise les peurs immédiates : diviser les Français-es, aviver les conflits, pratiquer l'amalgame entre terrorisme, islam et immigrations... tout est farfafouille, farce grotesque et manipulation dangereuse.

A l'heure où nous écrivons cet édito, tous les sondages laissent présager une forte abstention et placent le FN en tête des intentions de vote au premier tour. Or, il ne fait aucun doute que le résultat de ces élections régionales va peser sur notre quotidien tant dans notre vie professionnelle que dans notre vie de citoyen-ne. Les élu-es qui sortiront des urnes le 13 décembre feront des choix politiques qui dessineront l'avenir de notre région. Quid de l'accès aux qualifications, des constructions, des équipements et des rénovations des lycées, de la politique en faveur de la jeunesse, de l'apprentissage et des aides consenties, de la politique culturelle, quid de la carte ZOU dans les transports?

La FSU attire l'attention de tou-tes sur le danger que fait peser l'extrême droite sur notre région, une présidence FN signifierait un recul considérable dans tous les domaines de la solidarité, de l'éducation, de la culture, du développement des services publics.

Observer les programmes, réfléchir sur des politiques à mener, voter permettra de mettre les fantômes à distance, d'agir autant que de se souvenir. Maryvonne Guigonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.

p 2 : Pouvoir d'achat des retraité-es ; Taxe d'habitation ; Congrès

p 3 : Interview d'un secrétaire départemental du CHSCT Education nationale; Tests d'âge osseux.

P 4 : Constructions de collèges ; Collectif soutien des migrant-es ;

p 5 : Inégalités territoriales en PACA ; Dans l'actualité.

p 6 : Action des retraité-es ; non titulaires ; Nouveau découpage des circonscriptions.

p 7 : Lutte contre le harcèlement ; secteurs scolaires à Toulon.

p 8 : Collectif contre l'extrême droite ; Stage FSU sur la laïcité.

octobre, novembre, décembre.

Trimestriel N° 75 Directrice de la publication Maryvonne GUIGONNET N° de commission paritaire : 0917 S 05032

Marim,1 rue Mansard 83000 Toulon



-

0,1 % pour solde de tout compte

Le 1er octobre, lors de la remise des 100 000 cartes pétitions, le conseiller de F. Hollande a annoncé aux 9 organisations une « revalorisation » des pensions de 0,1 %. Si cette annonce marque la fin du gel des pensions qui durait depuis le 1er avril 2013 (la mobilisation n'y est sans doute pas étrangère), elle reste dérisoire. Elle représente à peine plus d'un euro par mois pour une pension moyenne, 90 centimes pour une grande majorité de femmes! La question du pouvoir d'achat des retraités, la baisse de leur niveau de vie par rapport à celui des actifs, confirmée par de nombreuses études récentes. restent d'actualité.

Taxes d'habitation...

La bombe à retardement de la ½ part a explosé, et le gouvernement répond par de l'improvisation. 617 000 retraités au niveau national, plus de 15 000 dans le Var, sont touchés soit au travers de la taxe d'habitation, soit de la taxe foncière. Par exemple, une veuve sur l'aire toulonnaise a vu passer sa taxe foncière de 147 à 845 €. Rappelons que la fiscalisation de la majoration pour avoir élevé 3 enfants a déjà provoqué l'imposition de plus d'un million de retraités modestes... De plus, à compter du 1er janvier 2016, la CSG ne sera plus calculée à partir du montant de l'impôt acquitté mais du revenu fiscal de référence.

Conséquence, le taux de CSG de 6,6 % s'appliquera aux retraités dont l'impôt sur le revenu est mis en recouvrement à 61 € (revenus 2014) : plus de 500 000 retraités seront touchés par cette mesure.

Gilberte Mandon.

U.

2

Congrès FSU Var les 14 et 15 décembre 2016 – La Garde.

Au moment d'écrire un article pour présenter le congrès, une semaine après les attentats de Paris et St Denis d'autres choses tournent dans ma tête et militer a encore plus de sens. Impossible d'écrire sans faire un lien, difficile de

concevoir quoi que ce soit qui ne serait pas utile à favoriser l'unité, à la compassion pour ceux qui souffrent. Le lien c'est la solidarité qui émerge de tant de témoignages, c'est l'affirmation de la liberté, c'est le refus de discriminer, de stigmatiser, d'amalgamer, ce sont les hommages rendus à tous les personnels de la fonction publique, indispensables et dévoués, valeurs, services et personnels que la FSU porte et défend.

Qu'est-ce qu'un congrès département ?

Le congrès c'est le moment où on affirme nos valeurs républicaines et humanistes, tous ensembles.

Pour la section départementale, c'est le moment de présenter le bilan des trois dernières années, de le soumettre au vote des délégations de chaque syndicat de la fédération et de préparer le congrès de la FSU qui aura lieu du 1er au 5 février 2016 au Mans. Les débats vont permettre de définir l'orientation de nos revendications pour les années à venir autour de quatre thèmes :

-Thème 1 : « Education, formation, culture et recherche » : relever le défi de la démocratisation. -Thème 2 : La fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne.

-Thème 3 : Transition écologique, droits humains et justice sociale : une même urgence démocratique.

-Thème 4 : Le syndicalisme, la FSU.

Les textes préparatoires proposent des interrogations, des remises en cause, des prolongements. Syndiqué-es et représentant-es peuvent soulever des débats qui leur sembleraient importants. Nous pouvons rediscuter d'anciens mandats et en proposer de nouveaux. La délégation FSU VAR portera les propositions départementales au congrès national.

Quelle organisation, quel contenu?

En amont, du 5 au 26 novembre, les responsables syndicaux, dans les établissements des trois fonctions publiques : éducation, hospitalière et territoriale, ont organisé les votes des syndiqués. Chacun d'eux a exprimé par le vote son appréciation du bilan d'activité de la FSU, son opinion sur des questions de débat plus précises et son choix de tendance, parmi cinq listes. Ces tendances représentent les différents courants de pensée. Le dépouillement des votes permet de déterminer les délégations par tendance, pour chaque syndicat. Des débats internes à chaque syndicat ont été tenus et chacun porte les orientations pour lesquelles il a été mandaté.

Le congrès du Var se déroule donc sur deux jours. La première matinée est consacrée à l'accueil des congressistes puis la présentation des bilans d'activités et financier. Les acteurs de la vie publique et sociale départementale sont invités : autres syndicats, associations, MGEN, etc. L'après-midi quatre ateliers travaillent chacun sur un thème, soulèvent les questions de débats, préparent les propositions, les modifications... Dans la soirée, les congressistes se réunissent par tendance, pour poursuivre les débats. Le mardi, les travaux sont repris en séance plénière et soumis au vote des congressistes.

Ces deux jours de congrès sont donc un moment fort de la vie démocratique de la FSU. Chaque syndiqué-e, par son vote dans les établissements, chaque militant-e, chaque tendance ont l'occasion d'exprimer leurs opinions sur le travail de la FSU elle- même et sur les questions sociétales, sociales, économiques etc.

Quelle école voulons-nous pour l'avenir ? Quelle garantie d'accès aux soins ? Quels choix de croissance et de développement ? Quelles conditions de travail pour les personnels ? Quels services publics voulons-nous porter, construire, promouvoir, revendiquer ? En ces temps de politiques austéritaires, de réformes territoriales, de remise en cause d'acquis sociaux, de dégradation de notre système éducatif, où s'accroissent les inégalités spatiales et sociales et s'exacerbent les replis sur soi, la FSU réunit ses membres pour affirmer

ses valeurs, ses revendications et tenir son rôle de syndicat de transformation sociale.

Geneviève Clerc



Revue FSU N°75, Décembre 2015.





Gérard Permingeat est professeur d'EPS. Il est co-secrétaire départemental du SNEP-FSU et enseigne au collège Genevoix (établissement REP+), à Toulon, depuis 26 ans. Voilà quatre ans qu'il siège au Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) de l'Education nationale; il en est le secrétaire départemental.

Tu es élu au CHSCT Départemental Académique, quel

est le rôle du comité? Il a pour fonction d'interroger tous les éléments qui peuvent gêner la santé et la sécurité des collègues pendant leur travail. Ces réflexions peuvent toucher à la fois les conditions matérielles de ce travail (locaux vétustes, postes de travail inadaptés,..), mais aussi les problèmes de relation entraînant des violences internes ou externes à l'établissement (relations chef de service /collègues ou entre collègues, intrusions d'éléments extérieurs...). Il réfléchit à la prévention des risques professionnels (risques psychosociaux, troubles musculo-squelettiques...) et fait des propositions constructives.

Qui est élu pour le Var, comment est calculé la représentativité de chaque syndicat ? La composition du comité dépend des résultats des élections professionnelles. Sur les 7 sièges (en fait 7 titulaires + 7 suppléant-es), la FSU a 3 sièges, l'UNSA 2, FO 1 et le Snalc 1. Les collègues qui représentent la FSU sont : Geneviève Clerc et Dominique Queyroulet du Snes, Sylvie Bourrely et Julien Giusiano du Snuipp, Valérie Damasso du Snuacte et moi-même.

Comment interpelle-t-on le CHSCTD ? Si les collègues pensent que l'organisation du travail, l'environnement, les locaux, l'aménagement du temps de travail, les nouvelles technologies... ont une incidence néfaste sur leurs conditions de travail et/ou sur leur santé, il faut contacter un des représentant-es du chsct. Ils peuvent aussi me contacter directement par mail: secretaire-chsctd83@acnice.fr ou par téléphone au 06 16 61 64 11

Quels sont les problèmes les plus couramment évoqués par les collègues de l'Education Nationale ? Les problèmes liés aux locaux (vétusté, fuite de toiture, inondations, présence de rats, problèmes thermiques et sonores...). De plus en plus de collègues évoquent les violences et incivilités au travail, les problèmes de relation avec le chef d'établissement... En ce moment des collègues nous interpellent sur la réforme du collège car ils craignent qu'elle ne modifie leur manière de travailler. Le numérique et plus généralement les nombreux mails mettent une pression excessive sur les collègues, le comité au niveau académique va avoir une réflexion sur ce sujet.

Concrètement, comment cela se passe-t-il lorsque le CHSCT se déplace ? Le CHSCTD (départemental) et A (académique) visitent chacun 3 établissements par an. Ces visites font l'objet d'un protocole élaboré par le CHSCT. Le chef d'établissement est informé par courrier, il lui est demandé d'évaluer la santé, la sécurité de son établissement. Ensuite, nous envoyons à tout le personnel un questionnaire sur les risques psychosociaux qui nous permettra d'orienter notre visite et de rencontrer les personnels qui le souhaitent. Une délégation composée des différents syndicats et de l'administration (le représentant du dasen, le conseiller technique de prévention, l'inspecteur santé et sécurité au travail, le médecin de prévention...) fait la visite. Elle commence par un entretien avec le chef d'établissement et son assistant de prévention, puis viennent la visite des locaux et la rencontre avec les collègues qui le souhaitent.

Un deuxième type de visite existe sous la forme d'une enquête diligentée suite à un acte grave comme par exemple un acte suicidaire.

Après une visite, quelles sont les suites ? A la suite de cette visite un compte rendu de celle-ci est établi, il contient des préconisations qui, après avoir été votées au CHSCTD, seront envoyées au chef d'établissement pour qu'elles soient connues de tout le personnel et mises en œuvre avec l'aide des collectivités concernées. Ces préconisations peuvent avoir des caractères d'urgence différents: nous avons un suivi qui devrait nous permettre de mesurer leur efficacité.

Que pourrais-tu dire aux collègues qui hésitent à contacter le CHSCT départemental ? Les collègues doivent se sentir acteurs de la santé et de la sécurité au travail ; le mal être peut entraîner les personnels vers des risques graves qui peuvent aller jusqu'au suicide, il y a eu 7 passages à l'acte dans notre académie l'an dernier. Dans un premier temps, il faudrait que les collègues s'emparent de ce qui existe déjà dans les établissments: -ne pas hésiter à remplir le registre santé et sécurité au travail (obligatoirement présent dans votre établissement) en signalant les risques perçus et ressentis comme nuisibles (du sol glissant aux charges lourdes, en passant par les intrusions...). Le chef d'établissement est obligé d'y répondre ; -demander la mise à jour ou l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques qui répertorie les dangers de votre établissement et les anticipent, ainsi que du PPMS qui prévoit les différents accidents possibles, les évacuations et confinements adaptés;

-faire remonter les violences et incivilités. Il faut que les CHSCTD soient au courant de ces problématiques pour répertorier les risques, proposer des améliorations et aider les personnels.

Tests d'âge osseux: la procédure Rossignol légalisée

Des amendements présentés par des députés de tous les groupes de gauche demandaient que soit interdit le recours aux tests d'âge osseux pour attribuer un âge civil aux mineurs isolés étrangers. Ces tests comportent en effet, selon toutes les autorités médicales, scientifiques et éthiques, une marge d'erreur de 18 mois à deux ans qui les rend incapables de déterminer avec un minimum de fiabilité l'âge d'un individu entre 16 et 20 ans. Au prétexte d'encadrer ces tests, on les inscrit dans la loi. Le fait que le mineur doive donner son accord pour que ces examens soient pratiqués est une amère plaisanterie : les refuser est systématiquement interprété comme un aveu de mensonge et entraîne la mise à la rue immédiate.

Ils ne peuvent être utilisés qu'en dernier recours, soutient Madame Rossignol. C'est faux. Dans les faits, en dehors de la production de documents d'identité, les tests d'âge osseux sont souvent la première et la seule «preuve» de la majorité d'un jeune.

La procédure Rossignol est donc pour le moment entrée dans la loi. Des centaines de gamins vont la subir et en payer très cher les effets : mis à la rue avec leur sac du jour au lendemain puisque déclarés majeurs sans aucun secours. L'Aide sociale à l'enfance les chasse comme majeurs mais le 115 et le SAMU social ne les prennent pas plus en charge car leurs documents d'identité les disent mineurs!

Pour autant, la bataille n'est pas finie. De nouvelles actions destinées à dénoncer la procédure Rossignol seront lancées dans

les prochains jours

-

Dans l'actualité

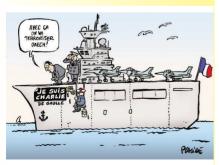
•••

Près de 2,5 millions de Français vivent dans un désert médical

Selon les atlas régionaux de la démographie médicale publiés jeudi 26 novembre par le conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM), la France métropolitaine compte aujourd'hui 192 déserts médicaux. Ces territoires sont de petites communes rurales mais aussi des arrondissements de grandes villes et concernent près de 2,5 millions de personnes. Les régions Centre (43), Poitou-Charentes (22), et Haute-Normandie (18) sont celles qui comptent le plus grand nombre de bassins de vie « très défavorisés ».

Même le Royaume-Uni allège son régime d'austérité!

Devant les députés, le ministre des finances britannique, George Osborne, a annoncé mercredi 25 novembre un fort allégement des coupes budgétaires initialement prévues. L'annonce la plus spectaculaire est l'annulation des coupes dans les allocations. En effet, plus de 3 millions de foyers devaient perdre en moyenne 1 100 livres (1 560 euros) d'aides annuelles. Cette mesure très impopulaire avait même recueillie l'hostilité de la très conservatrice Chambre des Lords.





Les constructions dans le Var pour les établissements du 2nd degré.

Régulièrement nous interpellons, lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN), les représentant-es du conseil départemental sur l'état des collèges mais aussi sur les travaux et constructions en cours ou à venir.

Le conseil départemental du Var a la gestion des 70 établissements publics.

Pour les constructions ou reconstructions présentées au dernier CDEN, le conseil départemental a choisi comme mode de financement un partenariat public-privé (PPP). Ce financement, par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant un service public, peut représenter une économie d'investissement. En effet, la peur d'accentuer les dettes publiques pousse les collectivités vers ce type de contrat. Le partenaire privé reçoit en contrepartie de son investissement un loyer du partenaire public, généralement sous forme d'un bail de 30 ans, un contrat d'exclusivité pour l'entretien du bien pendant toute la durée du bail. Au final le surcoût est souvent très important. La FSU n'est pas du tout favorable à ce type de montage financier et elle l'a rappelé. Les établissements

ayant bénéficié de ce type de contrat sont :

- Le collège de Carcès, nouvel établissement, livraison rentrée 2017
- le collège L'Herminier à La Seyne, reconstruction, livraison rentrée 2018
- Le collège l'Estérel à St Raphaël, reconstruction, livraison rentrée 2018

Le collège Joliot Curie à Carqueiranne devrait être livré pour la rentrée 2016, le collège Raimu à Bandol va être rénové, les travaux seront étalés sur cinq phases jusqu'en 2019/2020. Augmentation des capacités d'accueil pour les collèges Joseph d'Arbaud à Barjols et Henri Nans d'Aups qui passeront respectivement de 550 à 700 collégiens et de 450 à 600 collégiens.

Quatre constructions de gymnases sont à l'étude pour les collèges François de Leusse à La Londe, André Cabasse à Roquebrune/Argens, Jacques Prévert aux Arcs, Joseph d'Arbaud à Barjols.

Faites nous part de toutes questions ou demandes concernant votre collège, nous interpellerons les élus du conseil départemental.

Dominique Queyroulet

Collectif de soutien aux migrant-es de l'aire toulonnaise

Voici maintenant plusieurs mois qu'un collectif de soutien aux migrant-es, formé à l'initiative de RESF, la LDH et la Cimade, s'est formé à Toulon. Le collectif a écrit à H. Falco, maire de Toulon et président de l'agglomération TPM. Interpellé en conseil municipal par une élue d'opposition (Viviane Driquez) sur ses intentions en matière d'accueil des réfugié-es, le maire de Toulon a répondu : « Ce drame interpelle chacun. Mais il faut différencier les réfugiés politiques et les réfugiés par opportunité, il faut faire la part des choses. Ce problème est avant tout le problème de l'Etat. C'est l'Etat qui doit organiser l'accueil ». Le collectif partage la dernière partie de la déclaration : c'est bien à l'Etat d'organiser l'accueil et l'accompagnement en matière d'hébergement, d'éducation et de santé. Or les services de l'Etat s'appuient uniquement sur les associations pour préparer l'arrivée de centaines de migrant-es.

Plan « réfugiés »

Au même moment, le sous-préfet recevait les associations en préfecture : trois militantes du collectif étaient présentes. Les associations avaient eu à remplir un questionnaire : «Afin de coordonner et accompagner l'offre départementale relative au plan «réfugiés», qu'elle provienne d'initiatives privées, associatives, institutionnelles ou commu-

nales, un recensement est effectué de l'offre de service et d'expertise du secteur associatif». Le sous-préfet a souligné qu'il était souhaitable que les projets soient le moins onéreux possible... Dans le Var, ce sont des associations catholiques qui ont le quasi-monopole de l'accueil des migrant-es: le collectif considère que les services publics doivent reprendre la main.

Dans l'agglomération toulonnaise

Les autres maires de TPM ont la même position que le maire de Toulon : aucun n'a pris les devants. Lors de la réunion du conseil communautaire de TPM, le 6 novembre, une délégation du collectif a interpellé H. Falco, qui a daigné leur jeter ces quelques mots : «J'attends les instructions du préfet». A noter que la presse locale a rendu compte de ces deux initiatives. Le débat que nous souhaitons n'est toujours pas mené, mais les citoyen-nes ne lâchent pas l'affaire. Dans notre région plus qu'ailleurs, le combat sera long et difficile. D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour le prochain conseil de TPM, le 21 décembre... Restons mobilisé-es! Les événements tragiques du 13 novembre ne doivent pas nous pousser au repli sur soi, rappelons que les populations qui tentent de se réfugier en Europe fuient aussi les tueurs de Daesh...Pour RESF, Françoise Denis

Revue FSU N°75, Décembre 2015.



Les du t

-⊗-

Inégalités territoriales en PACA et rôle des politiques publiques.

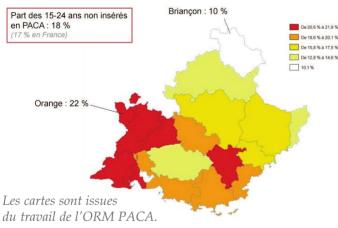
La FSU a organisé un stage de formation syndicale en novembre consacré à l'analyse des réalités de notre région, une des plus inégalitaires de France, et aux propositions syndicales à développer.

Revenus, patrimoine, école, emploi, territoires... Les écarts ne cessent de se creuser entre les catégories socioprofessionnelles, les générations, les hommes et les femmes ou encore entre immigrées et non-immigrées. Ce qui est vrai à l'échelle nationale l'est également, et souvent de façon plus marquée, en PACA où les principales inégalités sociales dessinent des inégalités territoriales très marquées. De façon globale, les habitant-es de la région PACA sont inégaux sur plusieurs plans.

Un chômage plus élevé en PACA.

D'un point de vue général, le chômage frappe inégalement : les jeunes et les femmes sont les plus touchés et en PACA ce phénomène est accentué. Par ailleurs, les moins diplômé-es sont les plus concerné-es. L'inégalité ne porte pas seulement sur le taux de chômage mais aussi sur la qualité de l'emploi occupé. En effet, si 84% des femmes travaillent, le nombre d'emplois à temps partiel est beaucoup plus élevé que chez les hommes, même s'il tend à se réduire dans les zones urbaines.

Le taux d'emploi est aussi moins important pour les étrangers et les français d'acquisition, parmi lesquels les femmes restent là aussi plus touchées. 32% des déclarations de discriminations dans le domaine de l'emploi concernent l'origine du demandeur, 32% son état de santé et 9% son enga-



gement syndical...

Inégalité dans l'accès aux diplômes.

341000 personnes sont en formation initiale en PACA (189100 lycéens ou apprentis dans le secondaire, 152300 étudiants ou apprentis dans le supérieur). 32000 stagiaires sont en formation continue (19000 demandeurs d'emplois et 12100 signataires d'un contrat ou d'une convention). 51% des 18/24 ans sont scolarisés en PACA alors qu'ils sont 37% dans le reste du pays. 8% des 25/29 ans sont scolarisés alors qu'ils ne sont que 3% dans le reste de la France.

Un écart plus important entre les riches et les pauvres.

Notre région est une zone très contrastée au niveau des revenus de ses habitant-es. La concentration de richesses est nettement regroupée au sein des deux grandes métropoles, Marseille et Nice, laissant le Var dans une zone intermédiaire, globalement plus pauvre mais regroupant au sein du département de forts écarts dans certains secteurs géographiques.

Une « métropolisation » qui creuse les inégalités. Les deux métropoles de PACA concentrent les richesses mais aussi les pouvoirs et les compétences, en attirant les personnes les plus diplômées et qualifiées. Marseille et Nice regroupent ainsi les cadres les plus éduqué-es et jouent un rôle d'aimant sur les professions intermédiaires. Cela s'accompagne malgré tout de fortes inégalités territoriales au sein de ces métropoles : c'est dans les villes que l'analyse des revenus médiants laisse apparaître les inégalités les plus fortes.

Un constat sans appel qui montre à quel point la région PACA est terre d'inégalités. Des inégalités susceptibles de se creuser encore plus avec le développement des deux métropoles régionales, créant une région à plusieurs vitesses avec la crainte d'un possible abandon de certains secteurs

géographiques. Pour la FSU, il y a urgence à développer les services publics pour limiter les dégâts causés par ces inégalités, notamment dans les quartiers populaires et les zones rurales. L'Etat doit jouer son rôle de pilote des politiques publiques en les définissant mais aussi en les contrôlant car la décentralisation à un échelon ter-

ritorial de proximité n'est pas en soi une garantie de démocratie, d'égalité et de

transparence. Un bilan des premières phases de décentralisation est nécessaire, tout comme une indispensable péréquation visant à une meilleure répartition des fonds publics destinés aux différents territoires. Réduire les inégalités existantes et tout faire pour en venir à bout, un double défi que la FSU est prête à relever.

Emmanuel Trigo.

Dans l'actualité, suite ...

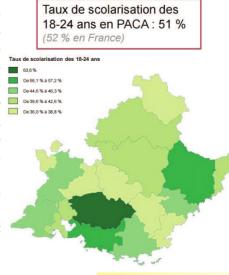
La culture contre le terrorisme!

C'est le pari de l'Italie. « Ils imaginent la terreur, nous répondons avec la culture" a déclaré Mattéo Renzi dans un discours au Capitole. L'Italie s'apprête ainsi à investir deux milliards d'euros, dont un pour sa sécurité et un pour la vie culturelle et l'innovation dont une carte culture d'une valeur de 150 euros offerte à chaque jeune de 18 ans et la possibilité pour les Italiens de consacrer au financement d'une association culturelle la part de leurs impôts.

Drôle de laïcité...

Marion Maréchal-Le Pen, tête de liste du FN aux régionales en Paca, estime dans un entretien au quotidien de l'extrême droite catholique Présent, paru le 21 novembre, que les musulmans "ne peuvent avoir exactement le même rang que la religion catholique" en France. Et d'expliquer par la suite que « si des français peuvent être musulmans » (sic), il faut qu'ils acceptent le fait que la France est culturellement chrétienne.

Brèves réalisées par Benoît Casals.





Revue FSU N°75, Décembre 2015.





Le 24 novembre, les retraité-es dans l'action!

Les organisations syndicales engagées dans la préparation de l'action nationale pour la défense du pouvoir d'achat et du niveau de vie des retraité-es ont été choquées par les attentats meurtriers qui viennent d'endeuiller notre pays. En assurant les victimes et leurs proches de notre totale solidarité, nous avons tenu à réaffirmer notre détermination à lutter contre toutes les atteintes à la démocratie, à la paix et aux libertés. Nous avons aussi tenu à maintenir l'expression de la colère grandissante des retraitées face aux politiques d'austérité qui conduisent à d'importantes régressions sociales. Autorisée par la Préfecture malgré l'état d'urgence, l'initiative prévue devant l'hôtel des impôts à Toulon a rassemblé près de 200 retraité-es varois-es, brandissant une baguette de pain symbolisant le 0,1 % d'augmentation des pensions après 30 mois de gel, perçue comme une provocation. Une motion dénonçant la situation des retraité-es face aux multiples mesures fiscales qui participent de leur baisse de niveau de vie a été remise au directeur des Finances Publiques. Nous n'en resterons pas là.

Pour la défense de tous les non-titulaires !

Le 15 octobre 2015, la FSU a mené une action fédérale pour aider les non titulaires. L'assemblée, réunissant les personnels de la fonction publique, a permis d'entendre de nombreux témoignages sur le sujet traité : « la précarité ». Le constat est le même quels que soient les services, éducation nationale 1er et 2nd degré, administration pénitentiaire, fonction territoriale ont recours aux vacataires et contractuels. Les incohérences évoquées sont nombreuses. Par exemple, obliger une personne en CUI-CAE, à « accepter » un emploi à plus de 30 km de chez elle, en cours d'année pour nécessité de service. La menace étant toujours la même, en cas de refus, le non renouvellement du contrat l'année suivante.

Nos droits sont trop souvent bafoués et nul ne peut l'ignorer, la méconnaissance de cette situation permet ces conditions inacceptables. Plus de 80000 agents en contrat précaire permettent à la fonction publique d'assurer son rôle. L'État employeur et les collectivités territoriales doivent donner l'exemple.

Une représentation pour notre académie et notre département.

J'ai pu représenter les emplois précaires AED/AESH/CUI-CAE, en accompagnant Bernadette GROISON secrétaire générale de la FSU lors de la délégation reçue l'après-midi au ministère de la Fonction Publique.

Le SNUipp-FSU se penche sur la nouvelle cartographie des circonscriptions varoises dans le 1er degré.

Le SNUipp-FSU a participé à un groupe de travail traitant la refonte des circonscriptions varoises dans le 1er degré. Le DASEN a annoncé que les changements les plus importants seraient prévus pour la rentrée 2017 car c'est à cette période que le Conseil Départemental redéfinira les secteurs des différents collèges varois.

Lors de ce rendez-vous, le SNUipp-FSU a fait part de plusieurs remarques. Pour le syndicat, une commune ne peut-être morcelée en plusieurs circonscriptions comme c'est le cas à La Seyne Sur Mer et Fréjus par exemple. On peut l'admettre pour Toulon où le nombre d'écoles est trop La priorité étant d'apporter des témoignages et de présenter nos revendications :



Les actions d'urgence à mener.

Ensemble, nous avons élaboré une liste d'actions à mener de toute urgence:

- -Obtenir un plan de titularisation.
- -Travailler au réemploi de tous les non titulaires
- -Engager un plan de résorption de la précarité
- -Permettre une situation viable sur un plan personnel et professionnel
- -Donner un réel accès aux formations
- -Respecter les droits des non titulaires

Cette première journée d'action va permettre de relancer les mandats établis par la FSU . Grâce à ce mouvement collectif, l'ampleur réelle du problème a été reconnue par le ministère de la Fonction Publique, nous serons vigilant-es aux suites à donner.

Audrey Zarco.

important. De plus, il est aberrant qu'un collège accueille des élèves venant de circonscriptions différentes ; cette situation engendre de multiples problèmes notamment pour l'organisation des liaisons «CM2/6ème». Le SNUipp-FSU a dénoncé, ensuite, le fait que certaines circonscriptions étaient trop étendues géographiquement ; les circonscriptions de St Paul En Forêt, de Garéoult et de l'ASH par exemple. Enfin, le SNUipp-FSU a évoqué le cas de certaines communes en demandant à l'administration de les changer de circonscription comme Le Lavandou, Bras,...

Afin de préparer au mieux ce rendez-vous important, le SNUipp-FSU, comme à son habitude, demandera l'avis des collègues présents sur le terrain.

Cédric Turco.



Revue FSU N°75, Décembre 2015.

Gilberte Mandon.

-⊗-

Lutte-t-on contre le harcèlement en montrant des caricatures ?

Lancer une campagne contre le harcèlement à l'école, peut sembler une bonne idée. Confier la réalisation d'un clip d'une minute à une journaliste people, elle-même victime de harcèlement au collège durant son adolescence, c'était prendre le risque d'un traitement superficiel et caricatural et ça n'a pas loupé!

une situation d'isolement, une petite situation qui est en train de s'installer et qui arrive tous les jours dans toutes les salles de classe de ce pays et des autres pays. Si tous les instituteurs étaient alertes et réactifs à cette problématique de l'isolement, on n'aurait pas besoin de former, de détecter le harcèlement, on n'aurait pas 700.000 enfants par an en



Une professeure acariâtre et sourde!

La gravité du sujet aurait mérité un autre sort que cette vidéo méprisante pour les enseignants et les victimes de harcèlement. Méprisante pour les enseignant-es parce qu'elle montre une professeure des écoles tellement centrée sur son exercice, pourtant débile, qu'elle ne prête aucune attention à ses élèves au point qu'elle ne voit rien et n'a d'autre réaction, à l'agression manifeste, qu'un reproche adressé à la victime, le tout dans une ambiance peu propice au travail, c'est le moins qu'on puisse dire. Pas très rassurant pour les parents même si on nous répète que ce clip s'adresse aux enfants.

Écrire au tableau ne rend pas les enseignant-es aveugles et sourd-es. S'il suffisait qu'ils-elles lâchent leurs craies pour que ces situations dou-loureuses disparaissent ça se saurait! Non, le harcèlement n'est pas la résultante d'une situation de chahut, du manque d'attention des enseignants à l'égard de leurs élèves: c'est un phénomène bien plus complexe et pernicieux, il relève de comportements répétés, souvent invisibles: dans la cour de récréation, les toilettes, à la cantine, aux abords des écoles, pour les plus grands sur les réseaux sociaux et se prolonge parfois dans la classe.

Des préjugés sur l'école?

Mais tout cela, madame Theuriau ne semble pas en avoir conscience. Non contente d'avoir rendu une copie médiocre, elle persiste et signe pour défendre son clip, en déclarant entre autre que : «La polémique est indécente et déplacée » et «Je montre une institutrice qui a le dos tourné comme tous les professeurs et les instituteurs qui font un cours à des enfants et qui ne voit pas dans son dos souffrance.» C'est, en quelque sorte, rendre les enseignant-es responsables de la souffrance de ces 700.000 enfants et c'est inacceptable.

Une ministre qui lutte contre le harcèlement ?

Quant à la ministre, si «elle regrette que certains professeurs aient pu se sentir blessés» elle dit que c'est parce qu'ils-elles sont troublé-es par l'image de cette enseignante aveugle et sourde et qu'ils-elles aimeraient mieux réagir en de pareilles circonstances. Ça tombe bien! Le ministère a prévu la formation de 1.500 formateurs sur cette question du harcèlement scolaire qui, à leur tour, formeront 300.000 enseignants d'ici un an à raison de neuf heures chacun-e. Elle devrait aussi être intégrée au cursus de l'École supérieure du professorat et de l'éducation. Acceptons-en l'augure mais, à ce jour, les précédentes promesses de formation sont loin d'être concrétisées partout.

Les ressources pédagogiques existent, de nombreuses vidéos de qualité ont été réalisées par les

élèves euxmêmes et le ministère auraitété bien inspiré de les utiliser en lieu et place de cette caricature malveillante. Le harcèlement est

un sujet grave, il doit être traité avec sérieux et sans lésiner sur les moyens.

Andrée Ruggiero.

Secteurs scolaires à Toulon : le SNUipp-FSU obtient enfin gain de cause!

D'après la loi, l'inscription des enfants à l'école se fait à la mairie: sauf à Toulon... La FSU n'a eu de cesse d'exiger l'application de la loi. En effet, la mairie de Toulon refusait, jusqu'à présent, d'inscrire les élèves et de déterminer des secteurs géographiques en fonction de chaque école, laissant aux familles le libre choix de l'école de leurs enfants en les inscrivant directement sur place. Cela engendrait une surcharge de travail pour les directrices et directeurs d'école mais cela se traduisait surtout par un véritable tri social dans certains quartiers de la ville, certaines familles faisant le choix d'inscrire leurs enfants dans un autre quartier jugé plus ceci ou moins cela. Régulièrement, le SNUipp-FSU a interpellé la mairie et les préfets successifs. Systématiquement la FSU s'est

exprimée publiquement pour rappeler aux maires de Toulon, qu'ils ne pouvaient pas choisir les lois qu'ils appliquaient ou pas.

Cette année, après une énième rentrée scolaire qui a vu la FSU dénoncer cette pratique, la mairie de Toulon a enfin cédé et décidé d'appliquer la loi en créant des secteurs. Le SNUipp

> et la FSU continueront de suivre ce dossier de près, persuadé que la mixité sociale, la transparence et l'équité sont des gages d'un service public d'éducation efficace.

Emmanuel Trigo.







« No pasaran » en PACA : aux urnes !

Les prochaines élections régionales risquent fort d'être un enjeu pour la démocratie locale en PACA plus qu'ailleurs.

Tout d'abord parce que nous faisons partie de ces régions critiques que le FN veut à toute force conquérir, népotisme oblige et qu'il y a un défi citoyen à relever.

Ensuite parce que depuis Charlie et le 13 Novembre, la démocratie à l'épreuve des attentats doit aussi relever le défi du refus des amalgames et la tentation sécuritaire du repli sur soi comme réponse aux angoisses nées du terrorisme mondialisé.

Les attentats effroyables de Paris et Saint Denis nous ont tous plongés dans un état de sidération et sont la négation aveugle et sanglante des valeurs de démocratie, de liberté et de solidarité qui nous animent. Ces dramatiques circonstances risquent de renforcer le désarroi né d'une situation sociale rendue encore plus difficile par les mesures d'austérité que nous subissons. L'extrême –droite utilise ce contexte pour renforcer la méfiance et le repli identitaire en n'hésitant pas, dans notre région à s'appuyer sur l'intégrisme catholique au mépris de la laïcité qu'elle instrumentalise pour stigmatiser. Ces idées se répandent sur le terreau de la peur. Il faut donc en PACA plus qu'ailleurs peut être, savoir réaffirmer que l'exclusion, les discriminations, le racisme ne peuvent en aucun cas constituer une réponse au défi démocratique que nous imposent ces attentats.

Ces élections du 6 et 13 décembre 2015 ont donc une résonnance particulière mais n'oublions pas tout simplement, que la région, c'est au quotidien un engagement primordial pour l'éducation et la culture , et que des actions qui sont en prise directe avec nos vies et tissent les liens de solidarité seraient remises en question par le FN. Carte zou, gratuité des manuels au lycée, chèques culture, soutien aux manifestations culturelles, au développement économique , à l'environnement sont des choix politiques de compétence régionale.

On le voit particulièrement dans le Var, dans les municipalités FN : la diversité des cultures et des opinions est la première cible de l'extrême droite.

Enfin, le syndicalisme de transformation sociale, les valeurs d'humanisme, d'égalité et d'émancipation que nous portons nous obligent intellectuellement à nous engager résolument en tant que citoyen-ne.

Alors dimanche 6 et 13 Décembre 2015, faisons en sorte que les élections régionales en PACA ne permettent pas à l'extrême-droite de faire de PACA un bastion de l'exclusion, des discriminations et du repli identitaire .

Coline Rozerot, membre FSU de la coordination varoise contre l'extrême-droite.

STAGE : laïcité et service public.

Aujourd'hui la laïcité fait débat en France; pour les agents des services publics que nous sommes, elle constitue une problématique qui s'impose constamment à nous. Les services publics sont les garants de la laïcité: comment porter haut ses valeurs, les décliner dans l'exercice de nos métiers quand chacun-e s'empare de cette notion de façon différente voire polémique? Pour répondre à ces questionnements et enrichir notre réflexion syndicale, la FSU du Var organise un stage syndical le jeudi 3 mars de 9 heures à 17 heures à la Bourse du Travail de Toulon

Pierre Dharreville viendra débattre avec nous, le matin, sur ce qu'on entend par « laïcité » : qu'est-ce que ce mot recouvre ? quelle est son histoire ? pourquoi aujourd'hui tout le monde s'en empare de façon si différente ? Louiza Belhamici viendra animer, l'après-midi, des ateliers pour répondre aux problèmes concrets qui se posent à nous dans le cadre de notre travail. Inscrivez-vous nombreuses et nombreux. Ce stage est un droit syndical qui ne s'use que si vous ne l'utilisez pas !

Si vous voulez participer, contactez la FSU en écrivant à fsu83@fsu.fr. La demande de stage est à faire un mois à l'avance, le modèle de lettre est sur le site de la FSU Var : http://sd83.fsu.fr/Stage-FSU-Laicite-et-service-public.html

Pierre Dharreville est journaliste, écrivain, responsable des questions de démocratie au sein de l'exécutif national du Parti Communiste. Il a écrit un ouvrage intitulé « La Laïcité n'est pas ce que vous croyez ».

Louiza Belhamici est professeure de lettres, féministe ; elle est chargée de mission sur la laïcité au sein du rectorat de Créteil.

Bulletin FSU N°75, Décembre 2015.

A QUI S'ADRESSER?



83

Enseignement Éducation Recherche Culture Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON Tél: 04.94.93.04.40 Fax: 04.94.93.04.74 Email: fsu83@fsu.fr; site: http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc SNUipp GIUSIANO Julien, Immeuble le Rond point -Avenue P et M Curie, 83160 La Valette Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**Dominique QUEYROULET, 208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon

Tél./ Fax: 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**

Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT / Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT, Tél: 04 93 86 19 52, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels **SNUEP**

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux **SNUACTE**

Nonce Biondi, nbiondi@regionpaca.fr; Patrice Espenon, pespenon@regionpaca.fr; Valérie Dalmasso (agents de labo) au 06 11 18 62 29

Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry Champion, champion@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Viviane Driquez tel : 04 91 43 43 22 FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84 Parc National de Port Cros Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP** Gautier SCHONT Annick KOURIO,

SPIP,146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon, 04 94 92 52 12

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ** Lily Kinane, halima.kinane@free.fr

Technique agricole public SNETAP

Brice Fauquant, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude Fauvelle, claude.fauvelle@ac-nice.fr

Infirmières conseillères de santé **SNICS** Administration scolaire, universitaire, bibliothèques **SNASUB**

Equipement (DDE) SUP'Equip Assistantes sociales SNUAS FP FSU VAR,13 Av Amiral

FSU VAR,13 Av Amiral Collet 83000 Toulon



FSU PACABourse du travail, 23 bd Charles Nedelec

23 bd Charles Nedelec, 13331 Marseille cédex 3